

Envoi par courrier et par télécopieur : 819 822-6064

Québec, le 28 septembre 2006

Ville de Sherbrooke
Monsieur Jean Perrault, maire
191, rue du Palais, C.P. 610
Sherbrooke (Québec) J1H 5H9

**Objet : Projet de contournement sud de l'agglomération de Sherbrooke dans le
prolongement de l'autoroute 410**

Monsieur,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 5 et 6 septembre derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet la question suivante.

- Concernant l'augmentation élevée de circulation sur le chemin Belvédère, à la suite de la réalisation éventuelle du projet, le MTQ a affirmé lors de l'audience que le service technique de la Ville de Sherbrooke, a manifesté son intention « d'ajuster la rue Belvédère en fonction des besoins futurs qui vont arriver ». Pouvez-vous préciser les moyens de mise en œuvre qui ont été considérés ainsi que leur efficacité en termes de sécurité et de qualité de vie pour les utilisateurs de la rue Belvédère et ses riverains ? (DT3, p. 38).

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Perrault, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Coordonnatrice du secrétariat
de la commission

c.c. Mme Lise Dubord